Saint-Paul-les-Dax (40) : Un boulanger sanctionné parce qu'il travaille trop

08/02/2015 à 20h27

Dans les Landes, un artisan-boulanger va passer devant la justice parce qu'il est ouvert sept jours sur sept. L'inspection du travail l'a épinglé. Lui se dit "*très en colère*".

Le patron emploie 22 personnes et respecte toutes les règles sociales, dont les deux jours de repos hebdomadaires. Les clients, eux, sont stupéfaits.